

B/ CONVERSION AU FER À LA HOUILLE ?

1°) Deux forges anglaises à St-Dizier (1843-1845)

Sans que Rozet et de Ménilson nous aient laissé de lettre ou de document nous en donnant les raisons, les deux associés du Clos Mortier décident en 1842 de reprendre la fabrication des fers marchands mais à bien plus grande échelle qu'autrefois et en faisant appel au charbon minéral. Ils se lancent alors dans la construction d'une forge anglaise à la houille juste en face du Clos Mortier, sur la rive droite de la Marne au lieu-dit « la Fosse Cadet » ou plus habituellement « Les Lachats ». L'idée d'en créer en Haute-Marne sur le modèle des grandes forges du Midi est dans l'air du temps : dès 1823-24, le Baron Lespérut y avait sérieusement pensé, mais sans donner suite. En 1835, l'homme d'affaires parisien Friedlein, réalisait une première forge anglaise complète à Bologne, en 1838, Elophe Capitain en construisait une autre à Doulaincourt⁵¹⁸. En 1839 l'élève-ingénieur Guillebot notait que plusieurs industriels pensaient en édifier sur le cours de la Marne et qu'il y avait intérêt à le faire : « Beaucoup d'industriels comprennent l'avantage qu'il y aurait à réunir d'importants capitaux pour établir une vaste usine à l'Anglaise sur la Marne, au centre de cette multitude de hauts-fourneaux qui ne savent que faire de leur fonte et qui l'expédient au loin »⁵¹⁹.

Il ne s'agit plus maintenant d'établir seulement un ou deux fours à puddler et de se contenter des anciens marteaux hydrauliques pour la mise en forme du fer mais d'édifier sous une seule et vaste halle une usine complète avec une batterie complète et nombreuse de fours à puddler et fours à réchauffer, capables d'alimenter plusieurs trains de laminoirs pour traiter rapidement le fer produit en grande quantité, le tout actionné par des machines à vapeur et regroupé sous une immense halle.

La première à correspondre très exactement à cette description est la « Forge Anglaise de St-Dizier ». Appelée successivement « Forge des Crassées », « Forge anglaise de St-Dizier », puis « Forge Neuve » (c'est ainsi qu'on la dénommera ici), cette usine est prévue pour abriter douze fours à puddler et six fours à réchauffer qui alimenteront un train de laminoirs cingleurs avec un marteau-pilon et deux presses, un train de cylindres pour la fabrication des tôles et gros fers, trois trains de cylindres pour passer les fers marchands, sans compter deux tours et deux cisailles. La force motrice ne sera plus procurée par des roues hydrauliques ou des turbines comme cela s'est fait jusqu'alors dans le pays mais par des machines à vapeur. La production prévue est de 60.000 quintaux de tôles, gros fers et fers marchands. Adam et Drouot, les demandeurs, prévoient de construire aussi deux affineries traditionnelles pour présenter à leur

⁵¹⁸ : Louis ANDRE, « L'industrie métallurgique en Haute-Marne au XIXe siècle », *La Métallurgie de la Haute-Marne, Cahiers du Patrimoine*, Paris, 1997, 297 p., p. 65.

⁵¹⁹ : E.N.S.M.P., L. GUILLEBOT, M 1839 (243), *Voyage dans le département de la Haute-Marne*, p. 68.

clientèle un assortiment complet de fers à la houille et de fers au bois. Le charbon minéral proviendra des houillères du Midi et du Nord de la France ainsi que de Prusse (c'est-à-dire de la Sarre). L'usine sera approvisionnée en fonte au charbon de bois par les hauts-fourneaux appartenant aux associés ou exploités par eux. Située à l'écart de la Marne, elle ne demande aucune force motrice à ce cours d'eau car elle fonctionne avec des machines à vapeur dont les chaudières sont alimentées par la chaleur récupérée des fours⁵²⁰, dernier perfectionnement en matière d'économie de charbon minéral⁵²¹ sans lequel tout grand projet haut-marnais de grande forge anglaise était prématuré.

Les travaux de construction débutent en 1844, à quelques centaines de mètres du Clos Mortier, dans un espace vide, à l'écart de la ville de St-Dizier, ce qui laisse aux créateurs toute liberté d'utiliser la place disponible sans devoir se soumettre aux contraintes imposées par la présence d'une rivière, de bâtiments et d'ateliers préexistants. Autour d'une vaste cour, ils disposent la grande halle (45 x 72 m), les parcs de stockage, les bâtiments d'administration de l'usine ainsi que les logements des cadres et des ouvriers. La bascule et la porte d'entrée donnent directement sur la route de St-Dizier à Joinville (vallée de la Marne) et sur celle de Wassy (vallée de la Blaise). Le port aux fers de St-Dizier est à quelques centaines de mètres. L'initiative de cette création revient à l'un des maîtres de forges associés de Marnaval, Jean-Baptiste Adam. Au mois de décembre 1843, il réunit suffisamment d'associés – presque tous maîtres de forges dans les environs - pour constituer un capital de 700.000 francs : un acte de société est déposé le 23 décembre 1843⁵²². L'usine commence à fonctionner en 1845.

La deuxième forge anglaise de la Haute-Marne, « la Forge des Lachats », est créée par le Clos Mortier à peu près au même moment. A son sujet, on dispose de deux très courtes relations datant l'une de 1880, l'autre de 1958⁵²³. Dans la plus récente, les auteurs consacrent un passage au mouvement de modernisation opéré en Haute-Marne dans les années 1840 et faisant appel à la houille, mouvement dont le nord de département est mieux à même de profiter avec l'arrivée prochaine des voies de communications modernes. Ils illustrent ensuite cette conversion de la Haute-Marne aux procédés modernes par la création de la Forge Neuve à St-Dizier (1845) « mue, pour la première fois, à la vapeur », et ensuite par celle d'une forge semblable, au Clos Mortier (la Forge des Lachats)⁵²⁴.

⁵²⁰ : La technique qui consiste à récupérer la chaleur des fours dans les chaudières est toute nouvelle, et c'est elle qui donne le signal des constructions de grandes forges anglaises en Haute-Marne.

⁵²¹ : A. D. Haute-Marne, 130 S 194, pièce 187, Rapport de l'Ingénieur en chef, 19 juin 1850.

⁵²² : Acte de société s.s.p., 23 décembre 1843, déposé devant Me Drouot, notaire à Eclaron, le 24 décembre 1843, extrait déposé au greffe du Tribunal de commerce de St-Dizier le 28 décembre 1843.

⁵²³ : - Mgr FEVRE, *Souvenirs et monuments d'Eurville*, Paris 1880, p.166.

- MEJEAN et HENRIOT, *La Haute-Marne*, Chaumont, 1958, p.121.

⁵²⁴ : « Deux autres maîtres de forges, Rozet et de Ménilson, qui surveillaient de près cette initiative, la copièrent immédiatement et transformèrent leurs forges comtoises et champenoises du Clos Mortier en une forge à laminoir, sur les eaux de la Marne, et qui dépassant Marnaval, devait fournir annuellement 100.000 quintaux de fer. »

Selon les sources, on peut décrire les choses d'une manière sensiblement différente. Il apparaît d'abord que Rozet et de Ménilson préparaient leur affaire depuis quelque temps : si la demande déposée par Adam et Huin date du 10 décembre 1843, celle de Rozet et de Ménilson est antérieure (15 septembre 1843)⁵²⁵. Dès le printemps 1843 en effet, ils mettaient à profit les travaux de réparation de l'empellement pour creuser un canal de décharge en le présentant à l'administration comme purement provisoire. Mais ils avaient bien le dessein de le maintenir définitivement pour faire tourner les roues hydrauliques de la forge qu'ils avaient en projet⁵²⁶. Le canal définitif est bien en cours de réalisation à la fin de l'année 1843 : une rubrique spéciale pour le versement des salaires « Creusement du canal » apparaît dans le registre « Caisse 1843-1846 » à la date du 16 novembre 1843⁵²⁷. D'autre part, la Forge Neuve créée par Adam et Huin ne peut être confondue avec celle de Marnaval car il s'agit de deux emplacements et de deux sociétés bien différents. En effet les deux usines sont distantes d'au moins 2, 5 km. Ensuite, si Adam est bien l'associé du propriétaire de Marnaval, Jules Becquey, dans la société « Adam & Becquey », la société qu'il a constituée pour créer la Forge Neuve avec Huin est tout à fait extérieure à Becquey. Enfin, contrairement à ce qui est dit dans cette relation, Rozet et de Ménilson « ne remplacent pas » leurs forges comtoises et champenoises : les premières ont été conservées comme on peut le constater sur un plan de 1856⁵²⁸, quant aux secondes, elles n'ont jamais existé, Jules Rozet étant l'un des très rares maîtres de forges de Haute-Marne à avoir gardé ses feux d'affinage au charbon de bois et ne s'être jamais converti à ce type de technique.

L'autre relation est extraite d'une notice consacrée à un maître de forges d'Eurville, Matthieu Bonnor. Après avoir rappelé les origines ouvrières de cet ancien puddleur et son ascension jusqu'au statut de maître de forges, l'auteur décrit le passage de Mathieu Bonnor à St-Dizier : « Il vient à St-Dizier monter la forge anglaise de la société Adam et Huin et Cie, qu'il renouvelle, et passe ensuite chez Rozet au Clos Mortier⁵²⁹. A son arrivée, il trouve une simple usine à marteaux ; il construit immédiatement des trains de laminoirs et prépare cette usine à devenir l'une des premières du département. » Les archives du Clos Mortier ne nous permettent pas de savoir de manière précise quand Mathieu Bonnor a exercé ses talents à la Forge des Lachats. On sait seulement qu'en 1856 cette usine est louée à « Bonnor Frères » (Mathieu et Julien)⁵³⁰. Peut-être Mathieu Bonnor a-t-il été consulté par Rozet et de Ménilson lors de

⁵²⁵ : A. M. de St-Dizier, 2 F 5716, Le préfet de la Haute-Marne au maire de St-Dizier, 25 janvier 1844.

⁵²⁶ : A.P.V.M., correspondance d'Alexandrine Rozet-Lespérut, mai 1843 : Jules Rozet explique à son épouse que ce canal est destiné, en apparence à prévenir le chômage des moulins pendant la construction de l'empellement, mais en réalité à l'accomplissement de projets « qui sont encore dans le secret. »

⁵²⁷ : A. D. Haute-Marne, 50 J, registre « Caisse 1843-1846 ».

⁵²⁸ : A. D. Haute-Marne, 130 S 193, pièce 93 : plan du 31 mai 1856, vérifié en février 1857.

⁵²⁹ : Osman SAUPIQUE, *Journal de l'Exposition de St-Dizier*, 1860, n° 24, p. 104 : « En 1845, Matthieu Bonnor et ses frères viennent s'installer à St-Dizier et y entreprennent la fabrication du fer à la houille à la Forge Neuve, avant d'aller par la suite monter le laminoir de la Forge anglaise du Clos Mortier [sur le site des Lachats]. »

⁵³⁰ : A. D. Haute-Marne, 6 J 224, Bail sous seing privé, 6 avril 1856.

l'établissement d'un nouveau laminoir entre 1850 et 1853⁵³¹ ? Cela expliquerait pourquoi Rozet le tient suffisamment en estime pour le choisir comme expert en 1852⁵³², mais cela ne suffit pas pour affirmer que Matthieu Bonnor est le créateur de la Forge des Lachats.

Il est donc difficile de savoir à qui - Adam et Huin d'un côté, Rozet et de Ménilson de l'autre - revient le mérite d'être les premiers à vouloir construire une grande forge anglaise à St-Dizier. Il semble que l'idée ait germé en même temps chez les uns et les autres et qu'elle se soit traduite par deux projets assez semblables par leur implantation et leurs dimensions, mais différents par l'énergie mécanique utilisée, la machine à vapeur chez les premiers, les roues hydrauliques chez les seconds. Il apparaît aussi que Mgr Fèvre a fait sans doute trop facilement confiance aux témoignages oraux, ce qui l'a conduit à anticiper et grandir le rôle de Matthieu Bonnor au Clos Mortier. Mais sa relation a l'intérêt de mettre en relief le travail de ce dernier dans ces deux établissements (puis à celui d'Eurville) et l'influence que les talents de cet ingénieur de fabrication auront à terme sur la métallurgie haut-marnaise. Celle-ci devra une partie de sa prospérité du dernier tiers du XIXe siècle au savoir-faire de Matthieu Bonnor dans la fabrication des petits fers à un moment où elle n'était plus capable de soutenir la concurrence des usines à combustible minéral pour la production des gros fers.

2°) La construction de la Forge des Lachats (Clos Mortier).

Comme la Forge Neuve, la Forge des Lachats est établie sur un terrain non soumis à des contraintes, sauf celle, voulue, d'être au bord de la Marne. Les plans ont été dessinés par Eugène de Ménilson et conservés aux Archives Départementales de la Haute-Marne : ils ressemblent plutôt une esquisse rapide et superficielle et même à un brouillon. On comprend que l'Ingénieur des Mines de Chaumont ne les accepte pas (septembre 1843). Il relève en effet que le nombre de fours à puddler demandés et des fours à réchauffer (16 et 8) ne correspond pas à celui du plan (20 et 10) et s'étonne des discordances existant entre les plans, ce qui le met dans l'impossibilité de rédiger un projet d'affiche⁵³³. Un nouveau plan en élévation au 1/100e est fourni par les pétitionnaires⁵³⁴.

Comme cela se produit souvent, les travaux sont lancés avant que l'autorisation ne soit obtenue. Pour établir la chronologie de la construction, les documents nous laissent dans une assez grande confusion : le Journal fait apparaître pour la première fois au mois de juin 1845 la rubrique « Travail du laminoir » mais ce n'est qu'au mois de juillet 1846 que le canal est prêt à être mis en eau. En même temps Rozet et de Ménilson commencent à édifier un nouveau haut-fourneau à la fin de l'année 1845, et d'après des protestations d'un voisin, on apprend que la

⁵³¹ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Journal, septembre, novembre 1851, avril 1852.

⁵³² : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres., Rozet et de Ménilson à Rigny et Mateur, 15, 21 et 12 janvier 1852.

⁵³³ : A. D. Haute-Marne, 130 S 193, pièce 123, l'ingénieur des Mines au Préfet de la Haute-Marne, 12 février 1844.

⁵³⁴ : Ibid., 130 S 193, Plan en détail de la Forge à laminoirs au lieu-dit « le Grand Lachat », à St-Dizier.

forge est à la veille de marcher au mois de juillet 1846⁵³⁵. Cependant, au mois de mars 1847, la Forge des Lachats semble loin d'être achevée : c'est en tout cas le constat du Maire de St-Dizier informant la Préfecture qu'une partie seulement de l'usine est en état de fonctionner⁵³⁶.

Rozet et de Ménilson ont bien déposé en septembre 1846 une nouvelle demande pour adjoindre deux hauts-fourneaux à la Forge des Lachats. Mais elle est aussi imprécise que celle de la forge. L'Ingénieur des Mines n'apprécie guère que l'emplacement des hauts-fourneaux ne soit même pas indiqué, renvoie le dossier en demandant aux pétitionnaires de se conformer à la loi de 1810 exigeant qu'on dresse un plan, une coupe et une élévation à l'échelle de 1cm pour 1 mètre. Un nouveau document est présenté : cette fois, il est plus sérieusement réalisé et regroupe les deux demandes, celle de la Forge des Lachats, et celle de deux hauts-fourneaux. On y voit bien les seize fours à puddler, les huit fours à réchauffer, les cylindres dégrossisseurs, les 2 marteaux à cingler, les cylindres à tôles, les cisailles, les cylindres à fers marchands, cylindres à petits fers, la fenderie, les cisailles et les tours, le tout étant entraîné par trois grandes roues à aubes d'une puissance totale de 180 CV. Ce second plan comporte aussi deux hauts-fourneaux, alimentés par quatre cylindres soufflants entraînés par deux turbines, avec des dimensions peu courantes à St-Dizier ou dans le nord de la Haute-Marne : 250 mètres de long sur 60 de large.

Les travaux de construction ne paraissent pas menés avec la décision et la rapidité que laissent supposer des projets aussi ambitieux. Qu'une usine d'une taille aussi peu habituelle en Haute-Marne ne soit pas entièrement achevée dès l'année 1845 ou 1846 ne constitue pas une surprise, l'exemple de la Forge Neuve montrant que les premiers ateliers commencent à fonctionner au du printemps 1845 alors que tout n'est pas encore en place⁵³⁷. Mais au Clos Mortier, il s'agit d'autre chose : le Journal mentionne au mois de novembre 1845 le travail d'un laminoir, mais il ne dit rien de la réalisation ou de la mise en route de fours à puddler. Ce laminoir reste curieusement isolé. Les statistiques fournies font ressortir une production très irrégulière, limitée au seul petit rond à tréfilerie (307.800 kg pour l'exercice 1845-46, et 373.225 pour celui de 1846-47) et qui est très loin d'atteindre le poids annoncé dans la demande. Dans le meilleur des cas, cela ne fait même pas 4 % du chiffre prévu. Rien dans le Journal ne nous permet de savoir si les fours à puddler ont déjà été construits, mais on peut en douter en voyant qu'il n'y a pas de salaires versés à des puddleurs ou à d'autres ouvriers de forge anglaise, et que les acquisitions de houille restent modestes.

⁵³⁵ : Ibid., 130 S 193, pièce 143, Roussel au Préfet, 14 juillet 1846.

⁵³⁶ : Ibid., 130 S 193, pièce 152, le Maire de St-Dizier au Préfet, 11 mars 1847 : « Aujourd'hui que M. de Ménilson, sans y être autorisé, fait marcher une partie de son usine, (...) ». »

⁵³⁷ : A. D. Haute-Marne, 130 S 193, pièce 187, Rapport de l'Ingénieur des Mines, 29 juin 1850.

Forge des Lachats (Closmortier) Production, de juin 1845 à décembre 1847 <i>(Source : A. D. Haute-Marne, 50 J, Journal du Closmortier)</i>						
		Consommation		Production	Mise au mille	
		<i>Houille</i>	<i>Massiaux</i>	« <i>Petit Rond</i> »	<i>Houille</i>	<i>Massiaux</i>
1845	Juin	32.895 kg	74.667 kg	65.300 kg	504 kg	1.126 kg
	Juillet	-	-	-	-	-
	Août	-	-	-	-	-
	Septembre	-	-	-	-	-
	Novembre	43.320 kg	90.819 kg	79.050 kg	535 kg	1.162 kg
	Décembre			50.800 kg	505 kg	1.159 kg
1846	Janvier			16.700 kg	550 kg	1.161 kg
	Février			42.600 kg	672 kg	1.153 kg
	Mars			53.350 kg	599 kg	
	Avril	-	-	-	-	-
	Mai	-	-	-	-	-
	Juin	-	-	-	-	-
	Juillet	-	-	-	-	-
	Août	-	-	-	-	-
	Septembre	-	-	-	-	-
	Octobre	-	-	-	-	-
	Novembre	-	-	54.400 kg	623 kg	-
	Décembre	Pas de renseignement				
1847	Janvier	-	-	127.000 kg	-	-
	Février	-	-	-	-	-
	Mars	-	-	107.000 kg	-	-
	Avril	-	-	-	-	-
	Mai	-	-	84.825 kg	611 kg	1.119 kg
	Juin	-	-	-	-	-
	Juillet	-	-	-	-	-
	Août	-	-	-	-	-
	Septembre	-	-	-	-	-
	Octobre	-	-	-	-	-
	Novembre	-	-	-	-	-
	Décembre	-	-	-	-	-

La Forge des Lachats reste donc inachevée. Pourtant la conjoncture n'est nullement défavorable. De fait, le Conseil d'Arrondissement, dont fait partie Jules Rozet, observe en 1845 que la situation s'est nettement améliorée par rapport à l'année précédente pour les forges des régions forestières comme celles de la Champagne : les tarifs de la fonte et du fer sont en hausse de 15 à 20 %. Le Conseil est conscient que les causes de cette augmentation sont temporaires mais il sait qu'elles se maintiendront encore pendant au moins quatre ou cinq ans. En effet, la construction des chemins de fer qui vient d'être votée à la Chambre va absorber 400.000 tonnes de fer et la consommation devra faire appel à la production des régions traditionnelles pour s'alimenter. Il estime aussi que les nombreux chantiers de chemin de fer qui s'ouvrent en Europe

vont utiliser les fontes et fers d'Angleterre ou de Belgique qui venaient jusque là concurrencer durement les fabrications françaises⁵³⁸.

Comment expliquer une telle différence entre les ambitions et les réalisations ? Il faut bien se rendre à l'évidence : un seul laminoir a été construit en 1845 et sa production est destinée à la tréfilerie, pas au commerce. Le reste de l'usine semble être soit en attente soit abandonné. La fenderie reste en activité comme en témoigne un petit livre de comptes de l'exercice 1844-1845 : elle traite les fers en provenance du Closmortier, mais aussi de plusieurs autres forges de la région : Poissons, Bienville, Bayard, Orquevaux. Une partie de ces fers fendus est expédiée à des marchands de fers, le reste est converti en rond pour la tréfilerie du Clos Mortier⁵³⁹. Cet atelier est maintenu jusqu'au début de l'année 1850, avant d'être définitivement supprimé.⁵⁴⁰

Il n'est pas dans la manière de Jules Rozet de se lancer de façon inconsidérée dans un projet aussi vaste et d'en abandonner la réalisation en cours de route. Comme aucune lettre ne nous donne les raisons d'un tel comportement, il faut tenter de les trouver en interrogeant les archives. On pourrait mettre cette reculade en rapport avec une production de fonte incertaine, décelable dans le Journal au vu du renouvellement des périodes de chômage des hauts-fourneaux après plusieurs années de marche à plein temps. Mais cette hypothèse n'est pas entièrement convaincante dans la mesure où ce phénomène se manifeste dès 1840, c'est-à-dire bien avant que Rozet et de Ménilson ne déposent leur demande (1842). Plus intéressante et éclairante est la piste selon laquelle Rozet et de Ménilson auraient trouvé avec Adam⁵⁴¹ & Huin, leurs voisins de la Forge Neuve, un arrangement inattendu et profitable les dispensant de poursuivre leurs travaux. On peut envisager cette hypothèse, même si les documents ne sont pas très abondants, en s'appuyant sur les faits suivants. D'une part, on constate que la tréfilerie du Clos Mortier se fait livrer à plusieurs reprises du « petit rond » ou « machine » en fer puddlé à la houille au cours des années 1845 et 1846 (on n'a pas de renseignements pour 1847) par trois forges anglaises de Haute-Marne, notamment la Forge Neuve. Travailler avec du fer puddlé est une nouveauté au Clos Mortier mais ce n'est pas un reniement si l'on considère que le fer puddlé a fait suffisamment de progrès pour accepter de passer par la filière, au moins dans les diamètres les plus élevés. A ce propos Jules Rozet expliquait en décembre 1844 à un client que le Clos Mortier ne fabriquait pas de rond en fer puddlé à la houille mais que cet article avait des chances d'être prochainement fabriqué dans l'usine voisine en cours de construction (la Forge Neuve)⁵⁴². Au mois de mars 1845, Rozet et de Ménilson se renseignaient auprès d'Adam et Huin sur le prix de

⁵³⁸ : A. D. Haute-Marne, 2 N 23, Conseil d'Arrondissement de Wassy, Session de 1845.

⁵³⁹ : A. D. Haute-Marne, 50 J : Petit livre de comptes « 1845 », 3 p., (1844-1845). Copies de lettres (1844-45).

⁵⁴⁰ : Ibid., Rozet et de Ménilson à Donnot, Orquevaux, 28 mars 1850 : « Regrettons de ne pouvoir fendre vos fers. Avons complètement supprimé notre fenderie. ».

⁵⁴¹ : On sait que les relations de personnes et d'affaires ont toujours été excellentes entre Jules Rozet et Jean-Baptiste Adam, maître de forges à Chamouilley et à Marnaval, promoteur de la Forge Neuve de St-Dizier.

leurs fers puddlés mais les trouvaient trop chers à leur goût et y renonçaient⁵⁴³. Cependant, la Forge Neuve améliore encore son fer puddlé. On en a la confirmation en 1846 : alors que leur laminoir de la Forge des Lachats est bien en train de tourner et de produire du rond de tréfilerie élaboré à partir de fer affiné au charbon de bois, Rozet et de Ménilson demandent d'urgence à la Forge Neuve de leur fournir du rond de tréfilerie en fer affiné à la houille. Ils en pressent la livraison, disant qu'ils manquent de fer puddlé pour honorer leurs commandes et qu'ils sont obligés de les fabriquer avec du fer au bois, ce qui leur revient trop cher⁵⁴⁴.

En contrepartie, la Forge Neuve se fait livrer de la fonte au bois par Rozet et de Ménilson. Dans cet échange de bons procédés, chacun des partenaires semble trouver satisfaction : approvisionnés en fer puddlé par un voisin installé à quelques centaines de mètres de chez eux, Rozet et de Ménilson peuvent suspendre momentanément les travaux de construction de la Forge des Lachats, se contentant du laminoir spécialisé dans la fabrication de rond de tréfilerie. De leur côté, il faut croire que Adam et Huin, contrairement à ce qui était prévu dans l'acte de société de décembre 1843, trouvent plus avantageux ou plus commode de s'approvisionner en fontes au bois de bonne qualité livrées avec un minimum de frais de transport par leur voisin du Clos Mortier, plutôt de faire appel à la production des hauts-fourneaux de leurs divers associés.

Le chiffre obtenu dans le total général des fontes livrées à la Forge Neuve est confirmé par celui qui est donné par Jules Rozet en décembre 1850 quand il écrit à un client parisien pour défendre la qualité de ses fabrications. Il lui indique qu'il a livré plus de deux millions de kilos de fonte à la Forge Neuve et qu'il n'en a jamais reçu de reproches⁵⁴⁵.

Livraisons de fonte au bois par Rozet & de Ménilson à Adam & Huin en 1846 et 1847					
<i>Sources : A..D. Haute-Marne, 50 J, Journal du Closmortier, Journal du Fourneau Neuf, Journal du Fourneau de Vieux Jean d'Heurs (Meuse)</i>					
		Origine des fontes			
		<i>Le Closmortier</i>	<i>Le Fourneau Neuf</i>	<i>Vieux Jean d'Heurs</i>	TOTAL
1846	Mars	13.245 kg			13.245 kg
	Avril	87.125 kg			87.125 kg
	Mai	-			-
	Juin	150.640 kg		40.068 kg	190.708 kg
	Juillet	-		41.814 kg	41.814 kg
	Août	200.525 kg	Mise à feu	42.775 kg	243.300 kg
	Septembre	151.230 kg	-	40.370 kg	191.600 kg
	Octobre	151.395 kg	-		151.395 kg
	Novembre	-	-	40.535 kg	40.535 kg
	Décembre	x	100.111 kg	40.495 kg	140.606 kg
Total 1846					1.100.328 kg
1847	Janvier	101.205 kg	X	oui	101.205 kg

⁵⁴² : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet et de Ménilson à Bernard Fouquet et fils, Rugles, 4 déc. 1844.

⁵⁴³ : Ibid., Rozet et de Ménilson à Adam et Huin, 29 mars 1845.

⁵⁴⁴ : Ibid., 29 Juin et 18 juillet 1845, R. & de M. à Huin, Forge anglaise de St-Dizier.

⁵⁴⁵ : A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, Rozet à Lagoutte, maître de forges à La Villette, 20 déc. 1850.

Février	-	x		-
Mars	97.260 kg	X		97.260 kg
Avril	1.010 kg	10.060 kg		11.070 kg
Mai	710 kg	-		720 kg
Juin	-	-		-
Juillet	-	57.101 kg		57.101 kg
Août	202.190 kg	38.075 kg		240.265 kg
Septembre	73.595 kg	-		73.595 kg
Octobre	-	-		
Novembre	-	-		
Décembre	-	285 kg		285 kg
Total 1847				570.431 kg
TOTAL GENERAL				1.670.759 kg

Pour expliquer l'inachèvement de la Forge des Lachats, on peut faire entrer en ligne de compte un dernier fait. On sait par les *Mélanges Industriels* qu'Eugène de Ménilson s'est lancé dans des spéculations malheureuses⁵⁴⁶, mais sans connaître la date de ce revers de fortune. Il ne serait pas impossible que ce soit justement en 1845 ou 1846. Dans ce cas, l'investissement initialement prévu par Rozet et de Ménilson aurait été remis en question et se serait soldé par l'arrêt des travaux. L'arrangement évoqué ci-dessus avec la Forge Neuve apparaîtrait alors comme une solution de remplacement heureusement improvisée. On comprendrait aussi pourquoi, dès la fin de l'année 1846, Eugène de Ménilson manifeste soudainement le désir de quitter les affaires et comment il entraîne Jules Rozet à réunir le capital nécessaire à la constitution d'une nouvelle société en faisant appel non plus à leurs ressources propres mais à des mises extérieures fournies par plusieurs associés.

⁵⁴⁶ : *Mélanges Industriels*.